

Pour diffusion immédiate

Hydro-Québec interviendra sur des arbres situés près de son réseau électrique

Saint-Bruno-de-Montarville, le 27 mars 2017 – Pour assurer la sécurité des personnes et la qualité du service, Hydro-Québec doit dégager les fils et maintenir la végétation à une distance sécuritaire du réseau de distribution d'électricité. Dans certains cas Hydro-Québec doit aussi prélever des arbres présentant des signes de faiblesses mécaniques et des risques pour l'intégrité de son réseau.

Au cours des prochains mois, les entrepreneurs dûment mandatés par Hydro-Québec effectueront ces travaux d'arboriculture près du réseau électrique dans les différents secteurs des municipalités de Candiac, Châteauguay, Delson, La Prairie, Léry, Mercier, Saint-Constant et de Sainte-Catherine.

En moyenne, 40% des pannes d'électricité au Québec sont causées par la chute de branches ou d'arbres sur les fils électriques. Ainsi, à chaque année, Hydro-Québec effectue des travaux de maîtrise de la végétation sur plus de 20 000 km du réseau de distribution.

Hydro-Québec rappelle à ses clients qu'il est dangereux de s'approcher trop près du réseau électrique. Seuls les employés d'Hydro-Québec et ceux des entreprises qu'elle autorise sont habilités à intervenir à moins de trois mètres des fils électriques. On ne doit jamais tenter d'élaguer ou de couper soi-même un arbre qui se trouve près des lignes électriques.

Pour de plus amples renseignements sur les arbres que l'on peut planter à proximité du réseau, la maîtrise de la végétation à Hydro-Québec ou pour faire une demande d'intervention sur des arbres à proximité du réseau électrique, visitez le site Web d'Hydro-Québec à www.hydroquebec.com/arbres.

- 30 -

Pour toute information complémentaire :

Ligne Info-projets
1 877 653-1139